



ORDRE DU JOUR
De 38e Assemblée générale annuelle hybride
Le 23 novembre 2024

L'École Pointe-des-chênes
90, rue Aréna
Ste Anne, MB

1. Ouverture officielle de l'Assemblée
2. Élection de la présidence d'assemblée et d'élections
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 37^e Assemblée générale annuelle, 25 novembre 2023
5. Rapport de la présidence
6. Rapport d'activités de la FCFM
7. Rapport de l'audit financier pour l'année fiscale 2023-2024
8. Nomination des vérificateurs pour l'année 2024-2025
9. Cotisation pour l'année 2025-2026
10. Élection au conseil d'administration
11. Rapport des propositions
12. Levée de l'assemblée
13. Tour d'horizon